

BLUEMORE

31 bis rue Pasteur

72000 Le Mans

contact@sebastienmore.com

07 56 99 26 92



CREER ET DEVELOPPER SA SOCIETE DE SOUS LOCATION IMMOBILIERE

Mise à jour : 10.08.2021

Programme de formation FOAD



Nous contacter 30J avant afin d'organiser au mieux la formation

Tarifs : 1997€ TTC

Durée : 14H en e-learning

Nombre de participant max par session : 25

Objectif général

Savoir créer une société de gestion d'appartements et gérer les locations sur des plateformes ou sur son propre site internet de réservation en ligne

Public visé

Toutes personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Modalités et délais d'accès

Suite à la pré-inscription des candidats à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre estimé de 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Si vous avez des questions sur l'accessibilité à la formation en cas de handicap, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@sebastienmore.com

Nos indicateurs de qualité

Note de satisfaction des stagiaires : 4,0/5 (761 avis)

Pourcentage d'abandons durant le parcours : 0,1%

Formateur

Sébastien MORE, entrepreneur depuis plus de 20 ans, expérience de plus de 5 années dans la gestion immobilière d'appartements en location courte et moyenne durée. Expert en stratégie de location immobilière.

BLUEMORE

31 bis rue Pasteur

72000 Le Mans

contact@sebastienmore.com

07 56 99 26 92



A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le marché immobilier
- Savoir créer une entreprise
- Savoir trouver un logement pour la sous location
- Savoir convaincre un propriétaire
- Maitriser la fiscalité et TVA
- Savoir rédiger un bail professionnel
- Savoir exploiter en courte durée
- Savoir exploiter en co-location
- Savoir meubler et décorer
- Savoir gérer la conciergerie
- Étude de cas d'un appartement
- Savoir créer son site internet

Programme pédagogiques de la formation

- Module 1 : Comprendre le marché Immobilier
 - Loi Hoguet
 - Carte Immobilière
 - En quoi consiste la sous location
 - Pourquoi la sous location
 - Avantages et inconvénients
 - 3 x Stratégies
 - Ma méthode
 - Combien de temps et d'argent
 - Programme
 - Conclusion
- Module 2 : Savoir créer une entreprise
 - Introduction
 - Savoir choisir sa bonne structure
 - Savoir créer une entreprise individuelle en Micro
 - Savoir créer une entreprise individuelle au réel
 - Savoir créer une EIRL
 - Savoir créer une EURL/SARL
 - Savoir créer une SASU/SAS
 - Savoir créer une SCI
 - Savoir créer une holding
 - Savoir obtenir des aides à la création
 - Statuts à télécharger
 - Savoir faire un prévisionnel financier

- Conclusion
- Module 3 : Savoir trouver un logement pour la sous location
 - Savoir trouver un logement en fonction de sa stratégie
 - Savoir trouver un logement pour de la location courte durée
 - Savoir rechercher un logement adapté
 - Savoir rechercher sur leboncoin
 - Savoir faire une étude de marché avec Airbnb
 - Savoir utiliser Airdna
 - Connaitre la saisonnalité
 - Savoir connaître prix à la nuité
 - Connaitre la rentabilité
 - Savoir préparer son prévisionnel
- Module 4 : Savoir convaincre un propriétaire
 - Méthode du mailing
 - Méthode appel téléphonique
 - Rendez vous
 - Savoir négocier
 - Documents à télécharger
 - Etude de cas
- Module 5 : Maitriser la fiscalité et TVA
 - Savoir gérer la TVA
 - Savoir gérer la facturation
 - Savoir gérer le compte courant associé
 - Savoir optimiser la fiscalité
 - Gérer sa comptabilité et trésorerie
 - Savoir maitriser les taxes
- Module 6 : Savoir rédiger un bail professionnel
 - Savoir rédiger un bail professionnel
 - Document à télécharger
- Module 7 : Savoir exploiter en courte durée
 - Savoir utiliser les plateformes
 - Savoir créer un compte Airbnb
 - Savoir déclarer son meublé
 - Savoir encaisser et prendre cautions
 - Savoir gérer Stripe
 - Savoir booster les réservations
 - Savoir gérer

BLUEMORE

31 bis rue Pasteur

72000 Le Mans

contact@sebastienmore.com

07 56 99 26 92



- Savoir encaisser
- Savoir fixer les tarifs
- Savoir augmenter les tarifs

- Module 8 : Savoir exploiter en co-location
 - Comment exploiter en colocation
 - Savoir passer une annonce
 - Savoir organiser les visites
 - Savoir organiser les remises de clés
 - Savoir assurer le suivi
 - Remise de clés

- Module 9 : Savoir meubler et décorer
 - Savoir meubler
 - Savoir photographier
 - Savoir louer des meubles

- Module 10 : Savoir gérer la conciergerie
 - Savoir gérer le linge
 - Savoir gérer le ménage
 - Savoir gérer l'équipe ménage

- Module 11 : Etude de cas d'un appartement
 - Etude de cas sur 1 appartement pendant 1 année

- Module 12 : Savoir créer son site internet
 - Savoir créer un nom commercial
 - Savoir créer un logo
 - Savoir créer un site internet
 -

Moyens pédagogiques

Cours en ligne à suivre en fonction du plan de formation détaillé ci-dessus :

- Apports théoriques présentés sous forme de vidéo
- Cas pratiques

Test de connaissances :

- Avant la formation
- QCM formatifs intermédiaires
- Évaluation finale sur la globalité de la formation

Mise à disposition d'aides mémoires et de modèles de documents à télécharger via la plateforme à la fin de chaque séquence pédagogique.

BLUEMORE

31 bis rue Pasteur

72000 Le Mans

contact@sebastienmore.com

07 56 99 26 92



Moyens techniques

Formation en e-learning via la plateforme LMS « Learnybox »

Messagerie directe avec le formateur « Whatsapp »

Séance d'accompagnement via des solutions de visioconférence en ligne « Teams », « Google Meet », « Zoom »...

Moyens d'encadrement

Suivi de la formation et accompagnement :

- Formateur tuteur Sébastien MORE
- Possibilité d'intervenant extérieur sur des sujets spécifiques

Accompagnement administratif et suivi de la complétude du parcours

Validation et sanctions

- Évaluation qualitative de la formation à chaud
- Évaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation
- Évaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après
- Certificat de réalisation pour la FOAD
- Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis.

Mentions spécifiques à la FOAD

Recommandation pour les sessions en FOAD

Disposer d'un ordinateur connecté à internet et équipé d'un micro, de haut-parleurs et d'une webcam

Nature des travaux demandés au stagiaire

- Avant la formation : un lien de connexion sera envoyé le jour du lancement de la formation. Un test de connaissances d'une vingtaine de minutes sera réalisé par le stagiaire via notre plateforme d'évaluation avant de débiter la formation. Ce test a pour intérêt de mesurer le niveau d'entrée de l'apprenant.
- Pendant la formation : à la fin de chaque module pédagogique, un QCM formatif de 5 minutes en moyenne sera programmé avant de passer au module suivant.
Ces exercices ont pour vocation de renforcer la compréhension des points-clés de la formation.
- Après la formation : à la fin de la formation, une évaluation sommative à chaud d'une vingtaine de minutes sera réalisé par le stagiaire via notre plateforme d'évaluation.
Cette évaluation a pour intérêt de mesurer le niveau d'acquisition des compétences de l'apprenant et de le rapprocher de son niveau d'entrée.

BLUEMORE

31 bis rue Pasteur

72000 Le Mans

contact@sebastienmore.com

07 56 99 26 92



Modalité de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouvertes à distance

A l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis des compétences.

Un certificat de réalisation signé par le stagiaire, l'employeur et l'organisme de formation sera délivrée aux parties prenantes.

L'organisme de formation tient à disposition, de l'administration ou de tout financeur, toutes traces d'exécution de la formation : relevés de connexion, traces d'échanges (courriels, chat, forums, outils collaboratifs), enregistrement de la classe virtuelle, récapitulatif et justificatifs des travaux réalisés par l'apprenant, résultats aux tests et aux évaluations, etc...)